

FAIRE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE UN ENJEU FONDAMENTAL.

• *Gervais Douba*

Enseignant en Sciences de gestion (Université de Rouen)
Consultant ETD (Entrepreneuriat-Territoire § Développement)
Membre des réseaux « entrepreneuriat de l'AUF/ OPPE.

Email: gervais.douba@univ-rouen.fr

Trame d'intervention (1) Espace des Diversités et de la Laïcité Toulouse 20 juillet 20131

Plan d'intervention.

- 1) **Fil rouge;**
- 2) **Etat des lieux et généralités sur de la question;**
- 3) **Etat des lieux (Suite et fin);**
- 4) **Principaux domaines; véritables sanctuaires de la corruption;**
- 5) **Les principaux facteurs générateurs de corruption et leur typologie;**
- 6) **Etendue et limites de l'organisation de la lutte contre la corruption en contexte Centrafricain;**
- 7) **Enjeu fondamental de la lutte;**
- 8) **Nos préconisations [et non prescriptions];**
- 9) **Conclusion générale;**
- 10) **Mot de la fin**
- **Bibliographie et lectures complémentaires de référence.**

Fil rouge.

« Je ne suis pas vraiment libre si je prive quelqu'un de sa liberté, tout comme je ne suis pas libre si quelqu'un me prive de ma liberté » Nelson Mandéla. Ancien Président de la République d'Afrique du Sud

« L'exploitation du pauvre peut être supprimée, non en faisant disparaître les millionnaires, mais en faisant disparaître l'ignorance du pauvre et en l'éduquant à ne pas collaborer avec ceux qui l'exploitent. Cela convertira les exploités également » Mohandas. K; Gandhi, Haryan. 28 juillet 1940 (notre adaptation)

I) Etat des lieux et généralités sur la question :

A) La corruption; une pathologie politique et démocratique mais phénomène polysémique et multifactoriel quel que soit le contexte culturel et anthropologique.

1) Genèse du regain d'intérêt pour sa dimension phénomène et pathologie de système politique :

- En Europe (OCDE) 1990 [Corruption versus économique surtout dans les administrations et en ce qui concerne la libre concurrence entre les entreprises quant à l'accès aux marchés et le rapport]

- Afrique : 1989-1993 Trav de référence de J.F. Bayart « La politique du ventre » et J. F. Médart en 1991-1992 sur « le néo-patrimonialisme du pouvoir et de l'Etat.

*- Débats théoriques sur les effets pervers des ETN et FMN et leur comportement « **corruptogène** » sur les systèmes politiques;*

2) Actualité du phénomène et sa dimension atteinte aux socles communs des valeurs de la République :

Corruption comme objet de combat et de dénonciation en démocratie : pouvoir autocratique, patrimonial et à caractère clientéliste et absence de déontologie et d'éthique de service public. [Les formes illégales d'enrichissement personnel par l'exploitation de sa position de pouvoir et/ou d'autorité]

(suite et fin)

B) Lutter implique la mise en œuvre d'une stratégie , une organisation et un agencement des moyens et de la méthode.

Trouver le Tendon d'Achille de l'ennemi ou poser un Cheval de Troie et non des épouvantails.

1) Lutter implique une stratégie globale, tactique et opérationnelle ; en vue de remporter la victoire sur l'adversaire ou l'ennemi commun qu'est le phénomène. [Lapalissade : Stratégie militaire]

*Sa définition la plus acceptée quelle que soit la culture et le champ d'investigation est la suivante « **C'est user et abuser d'une position publique en vue d'un intérêt privé;***

C) L'organisation internationale de la lutte : Définition et référentiels

Selon l'art 2 de la Convention civile sur la corruption du Conseil de l'Europe « Aux fins de la présente Convention, on entend par « corruption » le fait de solliciter, d'offrir, de donner ou d'accepter, directement ou indirectement, une commission illicite ou un autre avantage indu qui affecte l'exercice normal d'une fonction ou le comportement requis du

bénéficiaire de la commission illicite , ou de l'avantage indu ou de la promesse d'un tel avantage indu »

La corruption est également définie de la manière suivante : «Pratique qui vise à proposer, sans droit, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques pour obtenir d'une personne dépositaire de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public, qu'elle accomplisse ou qu'elle s'abstienne d'accomplir un acte de sa fonction, de sa mission ou de son mandat ou facilité par sa mission ou son mandat »

On distingue les référentiels en fonction des:

- *Secteurs public ou privé*
- *National ou international*
- *Corruption passive ou active*
- *Type précis de corruption (soustraction de biens, détournement ou autre usage illicite de biens, trafic d'influence, abus de fonctions, enrichissement illicite, blanchiment du produit du crime, recel, entrave au bon fonctionnement de la justice, infractions comptables)*

D) Autres armements d'origine internationale et ONUSIENNE. (De 1975 à nos jours)

- 1) Normes juridiques et référentiels inspirés des entreprises*
- 2) Normes juridiques et référentiels inspirés de l'ONU*
- 3) Normes juridiques et référentiels inspirés de la Banque mondiale, du FMI et des IFI (Institutions Financ Inter)*
- 4) Normes juridiques et référentiels inspirés de la Banque Africaine de Développement*

II) Principaux domaines; véritables sanctuaires de corruption en Afrique et en contexte Centrafricain

A) Les types de corruption généralisée et commune à toute l'Afrique

1. La forme la plus connue; la corruption économique
2. La forme hybride; la corruption-échange-social
3. La corruption résultant de l'interprétation plurielle du service public et des missions de service public.
4. La multiplication des prébendes et le non versement des salaires des agents de l'Etat.
5. La corruption résultant de la conception que l'on a de l'Etat, des institutions républicaines et de la démocratie.
6. Les services publics de transport/ douane, santé public, Impôts et Trésors publics, l'enseignement.

B) Les sanctuaires de la corruption en Centrafrique.

Aux généralités communes à toute l'Afrique, le Centrafrique se singularise par certains sanctuaires. « *La notion des affaires juteuses* »

1. Douane/Impôt
2. Corps préfectoral
3. Magistrature
4. Brigade des mines et tous les services de collectes des recettes de l'Etat.
5. Enseignement.

III) Facteurs générateurs de corruption.

Trois types de facteurs engendrent et amplifient de façon vertiginogène la corruption de ces vingt dernières années.

- 1) Le courant dominant érige la corruption en phénomène généralisé de société : Le non paiement des salaires à échéance régulière, occasionnant l'endettement et les prêts usuraires et appelant à la tolérance de toutes les forces politiques et de toutes les composantes de la Société civile.
- 2) Le courant secondaire : L'absence de promotion, de protection de l'intérêt général. La corruption n'est érigée ni en rempart ni en tropisme.
- 3) L'anonymat des héros de l'intégrité . Or la haute fonction publique est précaire par nature.

Nous rajoutons un quatrième facteur, qui sans générer la corruption l'irrigue et l'entretien.

- 4) Le facteur pluralité des normes et enchevêtrement des interprétations et des pratiques . Déficit du principe de responsabilité, c'est-à-dire personne ne rend compte à personne sauf pour faire allégeance ou calomnier.

Dans un pays où la puissance publique est la seule pourvoyeuse d'emplois, elle a toutes les prérogatives pour enrichir en un temps record comme pour appauvrir du jour au lendemain. C'est le facteur générateur le plus invisible de la corruption.

IV) Etendue et limites de l'organisation actuelle de la lutte contre la corruption en contexte Centrafricain.

A) Etendue de la stratégie actuelle d'organisation de la lutte.

- Essai d'inculturation des normes juridiques et référentiels d'inspiration internationale sur la base de plusieurs campagnes de sensibilisation et projet de loi à partir de la Déclaration du Premier ministre du 9 Décembre 2011.
- Aide du PNUD dans la lutte contre la corruption par le financement d'une enquête nationale
- 7 items; objets de l'enquête: 1) Corruption et perspectives, 2) les causes de la corruption, 3) l'acceptabilité de la corruption, 4) la corruption politique, 5) la corruption dans les affaires, 6) la lutte contre la corruption, 7) le secteur informel
- La lutte contre la corruption est inscrite dans la politique générale du gouvernement et figure dans les DSRP [Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté] La lutte a commencé en 2005 après que les SFI aient classé la République Centrafricaine au 3è rang des pays les plus corrompus de l'Afrique Centrale; après Le Burundi et Le Cameroun

B) Les limites de cette stratégie:

- La corruption a une dimension cognitive. Celle-ci n'a pas été abordée ni pendant les campagnes ni dans les déclarations . Sauf par menace, injonction et coercition.
- La lutte vise davantage les investissements directs étrangers que la sécurité générale des transactions même dans le secteur informel.
- La non faisabilité de la lutte est manifeste car, la stratégie se réduit à une stratégie de communication qu'à une véritable recherche d'indicateurs pour comprendre les racines du phénomène et l'articulation de ses enjeux dans une approche de projet d'un nouveau pacte Républicain.

V) Enjeu fondamental de la lutte

I) Lutter contre la corruption pour :

- A) Repositionner le Centrafrique ; nouveau pacte républicain et facteur d'attractivité territoriale.
- B) Assurer et garantir la sécurité dans les transactions et dans les relations quel que soit le secteur économique et quel que soit le partenariat économique dont les IDE.

II) Lutter contre la corruption en refondant les services publiques sur un nouveau pacte social pour :

- A) Consacrer le rôle de la Société civile notamment l'exigence de son expertise.
- B) Réformer et revisiter l'administration et le droit administratif; les vrais piliers et clefs de voûte de l'Etat dit de droit.

Conclusion générale

Lutter contre la corruption c'est:

- A) Identifier le ***tendon d'Achille*** du corrupteur et du corrompu dans leurs pratiques mais par le droit et non par la délation ou la dénonciation calomnieuse.
- B) Identifier ceux qui servent de ***Cheval de Troie*** pour les intérêts nationaux.
- C) Former et éduquer les artisans de la démocratie en exigeant des codes de déontologie de toutes les administrations et affichés
- D) Exiger de chaque ministère une dotation budgétaire de lutte contre la corruption et évaluer tous les ans par les députés et la Cour des Comptes, l'utilisation qui en fait.

Mot de la fin

- « Il y a des moments dans la vie où la question de savoir si on peut penser autrement qu'on ne pense et percevoir autrement qu'on ne voit est indispensable pour continuer à regarder ou à réfléchir » Michel Foucault, l'Usage des plaisirs, Gallimard, NRF 1984.p 14 (notre adaptation)

Bibliographie et lectures complémentaires.

- 1) Transparency International « *Combattre la corruption; Enjeux et Perspectives* » Karthala 2002
- 2) Olivier de Sardan; JP « *L'économie morale de la corruption en Afrique*»
- 3) Transparence en matière de corruption – Etude Novethic/SCPC- *Les référentiels de la lutte contre la corruption Sept 2006 p.147 et suivantes*
- 4) Le PNUD Bangui « *Enquête 22 Sept 2005* »
- 5) *La corruption et la décentralisation* au centre d'une réflexion des leaders des Organisations de la Société Civile en Centrafrique appuyée par le PNUD Bangui 20 Oct 2011.
- 6) IDSCCA « *Bientôt une loi anticorruption en Centrafrique* » 10 Décembre 2011.
- 7) Giorgio Blundo « *La corruption en Afrique Francophone* » Avant propos Juin 2002.